SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE Ed se thoried in a levuol uA

L'ASA étend son réseau à la Vienne



De gauche à droite : Dominique Batiot, Marie-Pierre Laurette, Marie-France Pays et Fabienne, la télé-opératrice. PHOTO D. R.

Créée en 1986 à Saint-Georges-de-Didonne par Jean-Roger Lepetit, l'Association pour la sécurité et l'assistance (ASA) des personnes âgées, handicapées ou isolées, offre dorénavant ses services dans trois départements de la région Poitou-Charentes ainsi que dans la Haute-Vienne.

L'Association vient de signer une convention de partenariat avec la Mutualité Française pour étendre son service au département de la Vienne. Une reconnaissance du professionnalisme que l'association exerce déjà sur l'ensemble de la Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres.

Appuyer sur le bouton

Par un système de télétransmission de type «GPRS» (voir encadré ci-dessous), l'ASA déclare être en mesure d'intervenir 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, auprès de toute personne, âgée, handicapée ou isolée, adhérente de l'association. Équipée d'un émetteur portatif, pendentif

Simple comme un coup de fil

Le GPRS est un système qui relie à la centrale de veille non plus par le réseau téléphonique « classique » de type analogique, mais par le réseau de téléphonie mobile (identique à celui utilisé par les téléphones portables). Pour pouvoir

apporter une téléassistance avec le maximum de sécurité et contacter si besoin la personne par téléphone, l'ASA demande à ses adhérents d'être toujours titulaire d'un abonnement téléphonique, qu'il soit analogique ou mobile.

ou bracelet-montre, qui fonctionne par le réseau de téléphonie mobile, la personne, par simple appui, peut alerter la centrale de veille. Aussitôt, le contact établi, l'opératrice prévient le secours adéquat (famille, voisinage, assistance de secteur, ou si nécessaire, médecin, pompiers, Samu).

Marie-France Pays qui a succédé à Léo Agnoux à la présidence de l'association; Dominique Batiot, directeur et Marie-Pierre Laurette, assurent l'encadrement du service et de la centrale basée à Saint-Georges-de-Didonne, qui emploie 16 personnes sur le site, et couvre les secteurs de Charente-Maritime sud, Haute-Vienne et Deux-Sèvres. Trois assistantes de secteur sont basées sur les antennes techniques de Saintes, Rochefort et La Rochelle, qui assurent localement, l'assistance, l'installation, la télétransmission, la maintenance et l'administration.

Un accord avec la Mutualité Française a été conclu pour former deux salariés qui assureront dans un premier temps le service dans la perspective de l'ouverture d'une antenne dans la Vienne.

Denise Roz